

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Cinquante-quatrième session
Genève, 17 – 20 septembre 2019

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa cinquante-quatrième session du 17 au 20 septembre 2019. Étaient présents Mmes Maria Vicien-Milburn (présidente) et Tatiana Vasileva (vice-présidente), MM. Gabor Amon, Mukesh Arya et Othman Sharif. MM. Egbert Kaltenbach et Zhang Long se sont fait excuser.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

./.
./.
2. Après des discussions internes au sujet du projet d'ordre du jour, l'OCIS a adopté l'ordre du jour révisé qui figure à l'annexe I du présent document. Une liste des documents de réunion se trouve à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

4. L'OCIS a fait le bilan des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à sa cinquante-troisième session.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PBC)

5. À sa trentième session, le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI de prendre note du "Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI" (WO/PBC/30/2). L'OCIS a noté avec satisfaction que son rapport avait été bien accueilli.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6. Le Directeur général a informé l'OCIS des activités de l'Organisation à l'heure actuelle.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE

7. L'OCIS a examiné avec le directeur de la Division de la supervision interne (DSI) le rapport d'activité de la DSI pour le trimestre en cours.

8. Le Directeur de la DSI a fait savoir à l'OCIS que tous les rapports de supervision relevant de la Politique de la DSI en matière de publication des rapports (IOD/PP/2017) avaient été publiés sur la page Web de cette division.

Évaluation

9. L'OCIS a examiné, en collaboration avec le directeur de la DSI et des membres de la direction, un rapport d'évaluation : Évaluation du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique publié le 12 décembre 2018. Ce rapport présentait deux recommandations, l'une jugée prioritaire et la seconde présentant un degré de priorité moyen. La recommandation prioritaire proposait de s'appuyer sur le dispositif en place pour le suivi des projets et de tenir compte de la budgétisation axée sur les résultats, de l'égalité des sexes et de l'établissement de rapports fondés sur des indicateurs axés sur les résultats. L'OCIS a pris acte du rapport très clair et positif concernant la pertinence du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et sa contribution en faveur d'une propriété intellectuelle répondant aux besoins du développement durable.
10. Si ce rapport était relativement complet, l'OCIS a néanmoins suggéré que les rapports d'évaluation soient concis et plus accessibles.

Enquêtes

11. L'OCIS a été informé de l'état d'avancement des enquêtes. Depuis sa dernière session, cinq nouvelles enquêtes ont été ouvertes et 13 ont été classées; dans trois d'entre elles, les allégations d'inconduite étaient fondées. Au 31 août 2019, il y avait huit enquêtes en cours, dont trois faisaient l'objet d'une évaluation préliminaire, trois d'une enquête complète et deux étaient suspendues. Sur les huit enquêtes en cours, une a été enregistrée en 2016, trois en 2018 et quatre en 2019.
12. L'OCIS s'est penché sur un certain nombre d'affaires en cours et a émis des avis.
13. Par ailleurs, conformément à son mandat, l'OCIS s'est réuni en séance privée avec le directeur de la DSI.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS : SÉANCE D'INFORMATION SUR LES PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021

14. L'OCIS a été informé du programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2020-2021, qui avait été présenté aux vingt-neuvième et trentième sessions du PBC.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PLAN-CADRE D'ÉQUIPEMENT

15. L'OCIS a été informé du Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029, qui avait été présenté au PBC lors de sa trentième session en juillet 2019. Il comprenait un Plan-cadre d'équipement sur 10 ans mis à jour pour les bâtiments, la sûreté et la sécurité, ainsi que des propositions sur un certain nombre de projets. Comme cela a été rappelé à l'OCIS, l'OMPI a besoin d'investissements d'équipement continus dans les domaines des locaux, de la sûreté, de la sécurité et des initiatives en matière de technologies de l'information et de la communication pour continuer à être en mesure d'accomplir sa mission.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : AUDIT EXTERNE : RAPPORT SUR LA PLANIFICATION DE L'AUDIT

16. L'OCIS a évoqué avec le vérificateur externe des comptes et des membres de la direction également présents le projet de Rapport sur la planification de l'audit externe 2019.

17. Le vérificateur externe des comptes a présenté l'objet de la vérification, en se concentrant particulièrement sur les risques de fraudes, les passifs éventuels, les nouveaux flux d'opération et les changements de méthodes comptables et de présentation. Conformément aux normes internationales pertinentes en matière d'audit, la vérification des états financiers de l'OMPI a été conçue pour pallier les risques d'inexactitudes significatives. Le vérificateur externe des comptes a informé l'OCIS de sa manière de procéder pour évaluer les risques, des bases sur lesquelles il s'est appuyé et de sa manière de s'attaquer aux risques mis en évidence.

18. En outre, le vérificateur externe des comptes tient à se concentrer sur l'audit de la performance des Bureaux extérieurs, de la gouvernance et du contrôle interne.

19. Par ailleurs, conformément à son mandat, l'OCIS s'est réuni en séance privée avec le vérificateur externe des comptes.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE

20. L'OCIS a évoqué le projet révisé de l'ordre de service concernant le Bureau de la déontologie, qu'il a reçu le 26 juillet 2019, avec le chef du Bureau de la déontologie. L'OCIS regrette que son avis émis précédemment sur un certain nombre de points n'ait pas été pris en considération dans cette version révisée. En particulier, l'OCIS n'a pas été convaincu par l'explication fournie par le chef du Bureau de la déontologie au sujet de l'interaction entre son Bureau et l'OCIS dans le cadre de la résolution de conflits d'intérêts effectifs ou potentiels. L'OCIS avait fait part de son avis quant à l'ordre de service et au langage précis proposés, dès le mois de mai 2018, au Directeur général et au chef du Bureau de la déontologie. Malheureusement, le projet révisé ne s'intéresse pas aux mécanismes prévus pour mettre en œuvre les principes énoncés dans le mandat de l'OCIS. À l'époque, l'OCIS a mis en exergue que son rôle eu égard à la fonction de déontologie s'inspirait de la pratique d'un certain nombre d'autres organes du système des Nations Unies et que, par souci de clarté, son interaction avec le Bureau de la déontologie devrait également figurer dans le mandat de ce dernier.

21. L'OCIS a également discuté du Rapport annuel du Bureau de la déontologie (WO/CC/76/INF/2) avec le chef de celui-ci. En particulier, l'OCIS a sollicité des clarifications et des informations concernant les statistiques présentées aux paragraphes 24 et 25 du Rapport annuel au sujet des décisions rendues par le chef du Bureau de la déontologie sur les plaintes faisant état de représailles et leur réexamen par le Bureau de la déontologie du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

22. L'OCIS a évoqué, lors d'une session à huis clos, une plainte faisant état de représailles qui, en raison d'une situation tenace de conflit d'intérêts, était encore pendante. Il a ensuite conseillé le chef du Bureau de la déontologie sur la manière de procéder pour remédier au conflit d'intérêts et résoudre cette affaire.

23. De plus, l'OCIS fait remarquer que la Politique de protection contre les représailles de l'OMPI (OI/33/2017) est en vigueur depuis septembre 2017. Sur la base de l'expérience acquise jusqu'à présent, l'OCIS estime qu'il est possible de renforcer la protection accordée aux lanceurs d'alerte, notamment en s'attaquant plus efficacement aux conflits d'intérêts dans le cadre de la procédure. L'OCIS prévoit de présenter des propositions à cet effet au Directeur général pour examen.

24. L'OCIS s'est inquiété qu'aucune suite n'ait encore été donnée à quatre recommandations issues de l'audit interne du cadre éthique de l'OMPI (IA 2016-06). L'une de ces quatre recommandations est classée à haut risque, tandis que les trois autres sont classées dans la catégorie des risques moyens.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : MÉDIATEUR : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE 2018

25. L'OCIS s'est entretenu avec le médiateur de son rapport d'activité portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. L'OCIS s'est réjoui que le médiateur fasse état d'une augmentation des consultations préventives dans ses bureaux au cours de cette période.

26. Dans son rapport, le médiateur a présenté trois recommandations à large spectre, dont l'OCIS prévoit de suivre la mise en œuvre. L'OCIS a pris acte de la bonne qualité du rapport du médiateur et recommande aux États membres d'envisager de demander un accès régulier à ses rapports d'activité.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION SUR LES BUREAUX EXTÉRIEURS

27. Le sous-directeur général et chef de cabinet de l'OMPI ont informé l'OCIS quant à la pertinence des bureaux extérieurs sur les plans opérationnel et économique.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

28. Conformément à son mandat, une séance d'information a été organisée avec les États membres. L'OCIS a informé les représentants des États membres des délibérations qui se sont déroulées au cours de la présente session et a répondu aux questions posées par les délégués présents.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Rapports sur les placements

29. La direction a présenté à l'OCIS les rapports sur le rendement des placements ainsi que les rapports de suivi des placements pour juillet et août 2019; ces documents ont été respectivement établis par les conseillers en matière de placements et le dépositaire. Les rapports couvrant septembre 2019 n'étaient pas encore disponibles.

30. L'OCIS a examiné les documents reçus et confirme qu'il ressort des informations fournies qu'au cours de la période considérée, et en se fondant sur l'indice de référence du marché des placements, tous les éléments du portefeuille de placements de l'OMPI ont atteint les résultats escomptés et ont été gérés conformément à la stratégie énoncée. L'Organe a également pris acte du fait que le dépositaire n'a fait état d'aucune atteinte, qu'elle soit active ou passive, ni n'a justifié aucune exception.

Prochaine session

31. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du lundi 2 au vendredi 6 décembre 2019. Le projet d'ordre du jour de cette session est le suivant :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration concernant les conflits d'intérêts
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Questions découlant des sessions de l'Assemblée générale de l'OMPI et du Comité de coordination
- 5) Réunion avec le Directeur général
- 6) Supervision interne : Plan de travail proposé pour 2020
- 7) Suivi des recommandations relatives à la supervision
- 8) Audit externe
- 9) Déontologie : Plan de travail proposé pour 2020
- 10) Élection des président et vice-président pour 2020
- 11) Auto-évaluation de l'OCIS
- 12) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 13) Questions diverses

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/54/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 6 NOVEMBRE 2019

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Cinquante-quatrième session
Genève, 17 – 20 septembre 2019

ORDRE DU JOUR

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration concernant les conflits d'intérêts
3. Questions découlant de la session précédente
4. Questions découlant de la trentième session du Comité du programme et budget (PBC)
5. Réunion avec le Directeur général
6. Supervision interne
7. Rapports financiers : séance d'information sur les perspectives financières pour l'exercice biennal 2020-2021
8. Séance d'information sur le plan-cadre d'équipement
9. Audit externe : rapport sur la planification de l'audit
10. Déontologie : projet révisé de l'ordre de service concernant le Bureau de la déontologie
11. Médiateur : rapport d'activité de 2018

12. Séance d'information sur les bureaux extérieurs
13. Séance d'information avec les représentants des États membres
14. Questions diverses

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/54/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 6 NOVEMBRE 2019

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Cinquante-quatrième session
Genève, 17 – 20 septembre 2019

LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [01] Ordre du jour
- [02] Calendrier
- [03] Liste des documents

POINT 2 : DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun document :

POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Aucun document :

POINT 4 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TRENTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PBC)

- [04] Liste des décisions adoptées par le Comité du programme et budget, 12 juillet 2019 (document WO/PBC/30/15)
- [05] Projet de rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS), 2 juillet 2019 (document WO/PBC/30/2)
- [06] Délais visés pour la procédure d'enquête et les procédures connexes, 18 juin 2019 (document WO/PBC/30/14)
- [07] Rapport du jury de sélection de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI, 28 juin 2019 (document WO/PBC/30/3)

POINT 5 : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucun document :

POINT 6 : SUPERVISION INTERNE

Division de la supervision interne :

[08] Rapport d'activité de la DSI, 9 septembre 2019 (Référence : IOD-IAOC-2019/03)

Évaluation :

[09] Rapport d'évaluation : Évaluation du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, 12 décembre 2018 (Référence : EVAL 2018-02)

Enquête :

POINT 7 : RAPPORTS FINANCIERS : SÉANCE D'INFORMATION SUR LES PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021

[10] Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021, 17 juin 2019 (document WO/PBC/30/10)

POINT 8 : SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PLAN-CADRE D'ÉQUIPEMENT

[11] Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029, 1^{er} juillet 2019 (document WO/PBC/30/11)

POINT 9 : AUDIT EXTERNE : RAPPORT SUR LA PLANIFICATION DE L'AUDIT

[12] Projet de Rapport sur la planification de l'audit externe 2019, 14 août 2019

POINT 10 : DÉONTOLOGIE : PROJET RÉVISÉ DE L'ORDRE DE SERVICE CONCERNANT LE BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE DE L'OMPI

[13] Projet révisé de l'ordre de service n° xx/2019, 29 juillet 2019

POINT 11 : MÉDIATEUR : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE 2019

[14] Rapport d'activité, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 (19 août 2019)

POINT 12 : SÉANCE D'INFORMATION SUR LES BUREAUX EXTÉRIEURS

[15a] Bureaux extérieurs de l'OMPI – Note d'information à l'attention de l'OCIS, septembre 2019

[15b] Programme 20 : Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs (II. Exposé des programmes par objectif stratégique, objectif stratégique VIII du programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019)

POINT 13 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES

Aucun document : Compte rendu verbal.

POINT 14 : QUESTIONS DIVERSES

- [16] Rapport de la cinquante-troisième session (WO/IAOC/53/2)
- [17] Projet d'ordre du jour pour la cinquante-cinquième session (document WO/IAOC/55/1)
- [18] Programme de travail évolutif de l'OCIS de la cinquante-deuxième à la cinquante-cinquième session

Rapports sur les placements :

- [19] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour mai, juin, juillet et août 2019
- [20] MBS Capital Advice – Rapports sur le rendement des placements pour mai, juin, juillet et août 2019

[Fin de l'annexe II et du document]